

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MONTAGNES RELIGIEUX.

POLITIQUE, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Mardi, 16 Novembre 1847. No. 19.

MISSION DE L'OREGON

LETTRE DU R. P. JOSET, S. J.
A UN PÈRE DE LA MÊME COMPAGNIE.

Montagnes Rocheuses, Village S. Ignace,
10 février 1847.

(Suite et fin.)

Le P. Point donnait encore des nouvelles plus consolantes. Sa lettre est datée du Camp Chasseur des Têtes-plates, sur la terre des Pieds-noirs, le 7 septembre 1846. Il était avec le P. De Smet : « Nous étions partis de S. Marie, le jour même de l'Assomption, pour nous rendre au camp des Têtes-plates. Après 8 jours de marche forcée, nous atteignîmes enfin les traces que nous cherchions. Les longs piquets, auxquels les Nez-percés attachent les chevaux pendant la nuit, et la nature des pentes qui composent ce qu'on appelle les travaux des Pieds-noirs, nous apprirent que bon nombre de Juges appartenant à ces deux nations, étaient réunies à nos chers néophytes. Nous savions d'ailleurs que les Nez-percés leur avaient fait dire de les attendre pour être plus forts, en cas d'attaque de la part des Corbeaux. Les Corbeaux, comme vous savez, sont plus nombreux que tous les Têtes-plates, Pends-d'oreille et Nez-percés mis ensemble. Mais, selon eux, leur force et leur courage surpassent de beaucoup leur nombre. Heureusement ils avaient montré beaucoup de bienveillance au P. De Smet lorsqu'il les vit, il y a près de 4 ans. Toutes ces circonstances faisaient espérer à lui et à moi, que la Providence en nous envoyant dans ces parages, pouvait avoir quelque dessein de miséricorde; et, pleins de confiance, nous poursuivions notre route, lorsque, le 24, après avoir vu les traces qui devaient nous servir de guide, nous fûmes obligés de nous séparer, sous peine de perdre peut-être beaucoup de temps en courses épuisantes pour nos chevaux, et inutiles pour nous-mêmes. Arrivant d'après la marche des buffles en fuite, que les Têtes-plates descendaient la rive gauche du Missouri, Gabriel notre interprète et un Pends-d'oreille se dirigèrent de ce côté là. En effet après quatorze campements ordinaires qu'ils firent en moins de deux jours, ils trouvèrent leur camp, mais au moment le plus critique, où il pouvait être. »

« Les Corbeaux, sous prétexte de traiter, avaient presque nous pénétré dans le camp Têtes-plates, et plusieurs, le canon de fusil braqué contre nos gens, disaient que trop clairement, que le feu de la guerre, et d'une guerre qui eût été meurtrière pour les Têtes-plates, était sur le point de s'allumer. »

« La nouvelle que nous arrivés ayant fait d'version, les Corbeaux ce jour là se séparèrent sans coup férir. Mais la guerre ne fut que différée. »

« Sur ces entre faites après une procession circulaire, qui semblait devoir nous éloigner du rendez-vous dont nous étions convenus, nous tombâmes dans un délire marqué des traces récentes, et qui pouvaient bien être des traces ennemies; mais quelques minutes ne s'étaient pas écoulées que notre nouveau guide, qui s'était avancé seul, pour éclairer notre marche, revint au galop en jetant le cri de joie. Nous touchions à un camp Nez-percés dont nous connaissions particulièrement plusieurs chefs, entre autres notre ami Stouppou. Nous en fûmes reçus avec d'autant plus d'amitié qu'ils juraient de tuer, et qu'ils étaient peu nombreux (30 hommes) et environnés de Pieds-noirs, qui avaient déjà fait disparaître un de leurs chevaux. Nous cheminâmes avec eux jusqu'au 27, laissant à chaque campement sur une perche pendue du côté où on allait, un petit bonhomme représentant une Robe noire. Le soir du 27, un de nos envoyés revint accompagné d'un Tête-plate. »

« La nouvelle qu'il apporté décida le R. P. de Smet à se mettre immédiatement au galop pour voler au secours des Têtes-plates. J'étais absent; à mon retour, on me dit qu'il faut que je reste pour baptiser les enfants des Nez-percés. J'avoue qu'il ne fallut rien moins qu'une telle mission, pour me consoler d'un tel retard. Le lendemain, dans la soirée cependant, avec l'aide du ciel et le bon trot de nos chevaux nous nous trouvions écoutant la grande nouvelle. »

« Qu'étaient-ils arrivés? Le camp des alliés s'était battu contre les Corbeaux, à la suite de trente chevaux que ceux-ci leur avaient volés. Un Nez-percés encore jeune avait été tué, un autre plus âgé avait été dangereusement blessé. Un Pends-d'oreille et un Tête-plate légèrement blessés. Pour les Corbeaux, malgré leur nombre, leur haute stature et toute leur rodomontade, ils avaient eu neuf hommes de tués et quatorze de blessés, et tous avaient été si effrayés que pas un n'avait osé rester le lendemain dans leur camp. La force dont le ciel avait revêtu nos Têtes-plates peut seul expliquer une telle débâcle. Je voudrais avoir le temps de vous donner les détails d'une affaire si propre à leur faire honneur. Vous verriez dans celle-ci plus que dans les précédentes encore, que le courage qu'ils ont dans la résistance d'abord, puis dans l'attaque, n'a été surpassé que par la patience avec laquelle ces braves gens avaient supporté la vexation de leurs ennemis. De dire cependant quels furent les plus braves, la chose serait difficile: car depuis le plus jeune jusqu'au plus vieux, pas un qui n'ait bravement, et très-bravement payé de sa personne. Avant le combat, les Corbeaux avaient traité les Têtes-plates de femmes; mais pendant la mêlée quatre ou cinq femmes Têtes-plates ou Pends-d'oreilles leur prouvèrent bien qu'il n'y avait de femmes que chez-eux. Une mère a sauvé la vie à son fils, dont le cheval était fatigué, en se jetant entre lui et le Corbeau qui le combattait. Une autre a ramassé au fort de la mêlée, un grand nombre de flèches, qu'elle portait à ceux qui n'en avaient plus; enfin la célèbre (1) Kullix, après avoir poursuivi un gros d'ennemis avec un parti Tête-plate et Pends-d'oreille, s'en revenait en disant: je croyais que ces grands parleurs là étaient des hommes, mais je me trompais. »

« Enfin quels furent les fruits de cette victoire? Du côté des Têtes-plates, une modestie peut-être plus marquée, que de

coutume. Du côté des Pieds-noirs, qui venaient dans les Têtes-plates les vengeurs d'une partie de nos tribus massacrées une année auparavant par les Corbeaux, les témoignages de reconnaissance aussi éclatants que sincères; mais ce qu'il y a de plus beau, c'est l'embrassement avec lequel ils présentèrent tous leurs enfants au baptême: il y en eut soixante-et-quatorze de baptisés. »

Depuis ce temps, leur conduite, des principaux surtout, nous donne l'espérance qu'un grand bien va se faire, dans les tribus mêmes qui paraissent les plus hostiles. Quel triomphe pour la religion! Car les Pieds-noirs disent hautement, que si aujourd'hui les Têtes-plates sont invincibles, c'est à leur religion qu'ils le doivent (1).

Au moment où j'allais commencer cet article sur les Pieds-noirs, pour m'en réjouir avec votre Révérence, voici une lettre de Ste. Marie qui change bien la face des choses. Les Pieds-noirs de la petite robe, avec lesquels se trouvait malheureusement le P. Point, ont volé plus de cent chevaux aux Têtes-plates au retour de la chasse. Les voleurs ont voulu s'éloigner du Missionnaire, mais un gros de Cris ont tombés sur eux et les ont entièrement massacrés. En sorte qu'il ne reste plus que trois hommes des Pieds-noirs de la petite robe. Le P. Point étant resté presque seul, s'était rendu chez les gens du Lac (autres Pieds-noirs). C'est là qu'un chef Pends-d'oreille, auquel un grand nombre de chevaux avaient aussi été volés, est allé avec un jeune homme trouver le Père, espérant que son autorité les lui ferait rendre. Malheureusement trente Pieds-noirs du sang (les plus mauvais) se trouvaient là: un d'eux coucha le Pends-d'oreille en joue. Le coup rata. Les gens du lac prirent fait et cause pour le Pends-d'oreille: voilà aussitôt une bataille entre Pieds-noirs et Pieds-noirs. Le P. Point eut bien de la difficulté à les faire cesser. C'est par crainte de faire de la peine au Père que les Têtes-plates et les Pends-d'oreilles n'ont pas poursuivi les voleurs, autrement c'eût été une bataille de plus. »

« Actuellement il y a parmi nos gens un grand ferment de mécontentement qui me fait craindre que de graves misères n'aient lieu à la chasse d'été. » Ainsi s'exprime le P. Mangarini: ce qui nous donne de grandes inquiétudes pour la mission de Ste. Marie. Voilà trois ennemis sur les dos des pauvres Têtes-plates: les *Bunacs* toujours traitres et sur la pacification desquels on ne peut jamais compter; les Corbeaux longtemps amis, et les Pieds-noirs avec lesquels il n'y a, à ce qu'il paraît, jamais à compter, même après les plus belles, les plus solennelles démonstrations de paix. »

Vous le voyez, mon R. Père, une partie de notre champ était préparée d'avance. Il n'attend que la main des ouvriers pour semer la bonne graine. Dans l'autre, dont je ne connais pas encore l'étendue, il reste beaucoup de rochers et d'épines, de quoi faire une très noble couronne aux généreux compagnons de Jésus qui seraient envoyés pour le défricher; mais le temps n'est pas encore venu: il nous reste tout à faire dans la première partie, et surtout le petit nombre d'ouvriers. Malheureusement trompés par l'attente d'un plus grand nombre de bras, on avait entrepris l'ouvrage sur un plan qui s'est trouvé trop vaste pour les moyens. »

Au moment de notre arrivée aux Montagnes Rocheuses, en octobre 1845, il se trouvait dans le pays douze Pères de la Compagnie: on en attendait au moins huit aux Montagnes. La mort nous a ravi le P. Zerbiniati, mon compagnon de voyage. Le P. Point réclamé par la province de France, est en route pour le Canada: car ce n'est que momentanément qu'il s'est arrêté chez les Pieds-noirs. Le R. P. de Smet est retourné aux États-Unis pour en amener des frères conjugués, dont nous avons un très grand besoin. De sorte que nous nous trouvons réduits à quatre prêtres pour trois missions encore de ces quatre, l'un est d'une santé tellement délabrée qu'il serait plus convenablement placé dans une infirmerie, que dans une mission. Un autre ayant à faire le Jour-Erreur par obéissance, peut à peine être mis au nombre des ouvriers. Nous trouvant ainsi réduit à un seul prêtre par mission, il fallait ou nous concentrer dans nos résidences, pour donner tous nos soins aux Néophytes, groupés autour de nous, les instruire, les encourager à l'agriculture et leur fournir par là les moyens de vivre près de l'Eglise, afin d'y acquiescer; ou l'entendre répéter les mêmes choses, une instruction qui ne fut pas tout à fait superficielle; car ce n'est qu'en répétant cent fois les mêmes choses qu'on parviendra à les graver dans leur esprit: — Ou bien abandonnant les travaux déjà commencés, accabler aux vœux pressants des nations circonvoisines, qui nous conjurent d'aller aussi les instruire; ce qui aurait rapidement multiplié le nombre des néophytes, mais au lieu d'un fait de progrès tant soit peu considérable dans la connaissance de notre sainte religion. Ce dernier moyen eût été plus expéditif et plus agréable; mais le premier, quoique beaucoup plus lent et plus pénible, promettrait un succès plus solide et plus certain, et nous avons cru devoir le préférer. »

Ainsi nous voilà comme cloués à nos résidences, occupés à répéter sans cesse les premiers éléments du catéchisme, et à encourager nos nouveaux agriculteurs, qui sous les yeux du Père se mettent à la tâche avec une ardeur incroyable: mais si le Père se trouve forcé à faire une absence d'une ou deux semaines, les Indiens ne comprenant qu'à peine les frères, ne savent plus bien comment s'y prendre. Le travail languit; les Indiens livrés à Pennui s'en vont les uns à la chasse ou à la pêche: d'autres aux fruits et aux racines, pour ne revenir que dans un, deux et même plusieurs mois. »

Aussi longtemps que nous pouvons rester au milieu d'eux, nous avons la consolation de voir les néophytes mener une vie très innocente, profiter tous les jours dans la connaissance des vérités saintes et faire de très-grands progrès au temporel. Les Pends-d'oreilles de St. Ignace n'ont commencé à travailler la terre qu'au printemps 1845, et déjà ils ont mis en culture plus de cent acres, récolté l'automne dernier plus de mille minots de bled, cent d'orge, nonobstant la sécheresse qui a fait périr le maïs et presque toutes les pommes de terre, quoi-

(1) Enclenchant de ces heureuses dispositions le R. P. de Smet a laissé le P. Point parmi les Pieds-noirs.

N. B. La nation des Pieds-noirs n'est presque jamais, ou mieux, n'est jamais réunie en un seul camp. Le P. Point n'en parle pas, parce que c'est connu de tout le monde dans le pays. D'après les évaluations communes, il doit y avoir parmi les Pieds-noirs plusieurs milliers d'enfants au dessous de 6 ans.

qu'ils n'eussent qu'un seul frère pour les diriger. Les Têtes-plates sont bien plus avancés. Les Coeurs-d'Alaines, faute de frères capables, n'ont pas encore obtenu de pareils succès. Ils n'ont récolté qu'environ trois cent minots de bled, quarante de pois, cent de pommes de terre: mais il y en a un bon nombre qui font chacun sur ses terres, plus de cent minots de pommes de terre. »

Ce temporel nous donne l'espérance que bientôt un grand nombre d'Indiens vont venir se grouper autour de nos Eglises. C'est le seul moyen de parvenir à leur donner une instruction solide; car ces répétitions, nécessaires pour faire entrer les notions spirituelles dans leur esprit, sont impraticables aussi longtemps qu'ils seront obligés de se disséminer par petits camps, pour pourvoir à leur subsistance. »

Ces espérances sont d'autant mieux fondées que la Paternité nous annonce que toutes nos forces seront concentrées aux Montagnes Rocheuses. Dans chaque résidence se trouveront deux ou trois Pères, et tandis que l'un d'eux sera chargé du spirituel et du temporel de la mission, les deux autres pourront visiter les peuplades voisines, amener les uns aux missions déjà existantes, et préparer chez les autres la voie à de nouveaux établissements, qu'on pourra fonder quand il nous sera venu de nouveaux renforts d'ouvriers. »

Quoique nous nous soyons employés d'une manière plus spéciale à cultiver les trois nations où nous avons commencé les missions, il faut dire tout de suite que ces peuples ont jusqu'à ce jour ne nous ont pas connus, et qu'on n'avait aucune idée distincte du bien et du mal moral, de récompenses ou de peines à venir, aucune idée, aucun culte proprement dit, c'est-à-dire depuis le sommet des Montagnes Rocheuses presque jusqu'à la mer, depuis le fond de la Nouvelle-Calédonie, des affluents sud de la Colombie et au delà, nous avons une consolation de voir la bonne nouvelle annoncée, la soif des instructions religieuses aussi ardente que possible. Partout un grand nombre de petits enfants baptisés, beaucoup d'adultes qui connaissent et qui récitent tous les jours la prière, enfin la précieuse semence de salut jetée sur une bonne terre qui n'attend que la main de l'ouvrier pour produire des fruits au centuple. »

Je ne serais pas étonné, mon Rév. et bien cher Père, si en lisant les rapports qui viennent de ces terres si éloignées, vous croyez les voir en contradiction les uns avec les autres. Il n'en faut pas chercher la source dans le fond des choses, mais bien dans le caractère de nos sauvages. Il serait difficile pour quelqu'un qui ne les a pas vus, qui n'a pas vécu avec eux, de concevoir toute la mobilité de leur caractère. Or ne peut guère en donner une idée plus juste, ce me semble, qu'en les comparant à des enfants, mais à des enfants congénits et enlurcis à la fatigue; à des enfants accoutumés à supporter avec patience toute sorte de privations et de misères, et qui, inconsistants, seront tout pour acquiescer la possession d'un objet qui leur a plu, et dès qu'ils l'auront, ils le céderont au premier venu, souvent pour une bagatelle; j'inoux à l'excès de leur liberté, ils se porteront à tout, pourvu qu'on ne les commande pas, qu'on les invite au travail par des manières affables; imprévus, paresseux, ils mangeront avec excès lors l'occasion s'en présentera, et supporteront avec une patience admirable les jeûnes les plus sévères. »

Mais de tous leurs défauts, il n'en est point qui présente l'obstacle plus grand au progrès de l'Evangile que la passion du jeu, surtout où il ne se trouve pas des chefs assez forts pour l'arrêter. L'anarchie où se trouvent quelques peuplades est ce que nous craignons le plus; mais, comme disait le vénérable Père Claver, on commence par parler de la main, c'est-à-dire, si on leur montre les populations venues heureuses par le travail, sous l'influence de la Religion, autant que je connais les sauvages de ces contrées, je puis dire qu'il y en aura bien peu qui résisteront. »

Je me recommande instamment à vos St. Sacrifices, en l'union desquels je suis dans les sentiments d'une vive reconnaissance qui ne s'effacera jamais de mon cœur.

Votre très-humble serviteur,

P. JOSET, S. J.

TOMBEAU DÉCOUVERT A PÉNÉTANGUISHENE (HAUT-CANADA.)

La découverte que l'on vient de faire dans le mois de septembre dernier près de Pénétanguishene dans le H.-Canada éveillé avec raison la curiosité publique. Elle nous reporte à des temps anciens qu'on peut appeler l'époque héroïque de ces vastes contrées. Recueillis avec respect ces débris d'un autre âge. Il y a là toute l'histoire d'un passé à peu près inconnu de nos jours, et le voile qui le couvre, semble lui donner encore un nouveau degré d'intérêt. »

En fouillant le sol, à six milles environ à l'Ouest de Pénétanguishene, on a trouvé sous une couche épaisse de terre qui couvrait déjà des arbres de 18 pouces de diamètre, une vaste fosse de plus de 20 pieds de largeur, dans laquelle était déposée une quantité très-considérable d'ossements humains. Les plus belles fourures leur servaient de linceul ou de lit funéraire. Nous avons sous les yeux quelques morceaux de ces peaux de castor, en parfait état de conservation, 26 ou 27 chaudières en cuivre rouge de différents volumes, se trouvaient au milieu de ces ossements. Elles ont une ligne et demie d'épaisseur, et quelques unes ont le bord armé d'une bande de fer grossièrement travaillé. Une hache en fer, mangée par la rouille, et trois grandes coquilles inconnues aux mers intérieures de ce continent ont été recueillies au même lieu. On voyait aussi éparés sur le sol et mêlés à la terre, des restes de colliers et d'ornements, Sauvages, formés non avec de la porcelaine, du verre ou des émaux, comme ceux qu'introduisaient les Européens, mais avec des coquillages coupés avec soin et percés pour être enfilés. »

Il n'est pas permis, je crois, de douter que ce lieu ne fût consacré à la mémoire des morts, auxquels certaines nations Sauvages rendaient des hommages tout-à-fait extraordinaires. Mais avant de tirer cette conclusion, il ne sera pas inutile de chercher à connaître la nation qui habitait ce sol autrefois. Ses mœurs et ses usages jetteront peut-être quelque lumière sur le fait qui nous occupe, et qui intéresse en même temps l'histoire et l'archéologie. »

Nous ne pouvons pas recourir aux monuments laissés en

héritage à la postérité par ces peuples anciens. Ces Sauvages avaient bien leur langue hiéroglyphique pour tracer légèrement sur une écorce les faits d'un intérêt passager et présent, mais ils semblaient ne pas s'occuper des siècles futurs, et ignorer le secret d'éterniser par des monuments durables le souvenir de leur histoire. Les traditions locales nous manquent aussi pour résoudre le problème en question. Personne n'ignore que les Sauvages, venus plus tard de l'Ouest pour occuper la côte Orientale du Lac Huron, alors une vaste solitude, sont totalement étrangers aux événements qui s'y passèrent. Peuple chasseur et toujours errant, comme toutes les nations d'origine Algonquien, il ne connaît le sol sur lequel il dresse sa tente d'écorce que pour y chercher sa nourriture et les pelleteries de son petit commerce. Au reste c'est une remarque qui appartient à presque tous les peuples Sauvages. Le passé les intéresse aussi peu que l'avenir. Toute leur existence semble bornée aux besoins et aux jouissances du présent. »

Pénétanguishene est située à peu près au milieu du pays qu'habitait, il y a deux siècles, les Hurons, cette nation justement célèbre dans nos annales par l'histoire de ses malheurs et de la guerre cruelle que lui firent les Iroquois, par les laborieux travaux qu'elle eut à la fois et le sang qui coulaient dans ses intérêts plusieurs de ses Apôtres. C'est là que périrent victimes de leur zèle, les PP. Jean de Brébeuf, Gabriel Lallement, Charles Garnier, Noël Chabanel et Antoine Daniel. Il y a eu à cette époque jusqu'à 14 Missionnaires réunis en ce lieu pour convertir cette nation. »

Les limites de leur territoire nous sont clairement tracées dans les récits des premiers voyageurs et dans les relations des Missionnaires. Il avait très-peu d'étendue. La nation du Petun dans les montagnes à l'Est, et la nation Neutre au Sud, l'empêchaient de se développer. Au Nord et à l'Ouest étaient les terres des Algonquins, dont la stérilité ne pouvait pas d'ailleurs convenir à un peuple à demeure stable et permanente, comme étaient les Hurons. Ainsi la portion de terre comprise aujourd'hui entre le Lac Simcoe, la rivière Severn, le Lac Huron et la Baie de Notawassaga, renfermait cette nation de 30 à 40 milles à peu près (1), formant 15 grands villages, dont 5, comme les vit Champlain, étaient protégés contre leurs ennemis par une forte et haute ceinture de pieux. On lui donnait 3 à 4 journées en longueur (2), ou 20 à 25 lieues de l'Orient à l'Occident, sur 7 à 8 lieues du Nord au Sud (3). Champlain fixe pour sa hauteur le 44° de latitude, et son calcul est exacte. Les Missionnaires essayèrent de déterminer peu après sa longitude par l'observation des éclipses, et nous voyons par une carte du géographe Sanson de 1656, la ligne ancienne que nous connaissons, qu'on avait placé ce pays au 294° (mirdien de l'île de fer), position qui s'accorde avec toutes les géographies modernes. »

Le P. Joseph Caron, Religieux Récollet, osa, le premier des Européens, entreprendre le long et périlleux voyage des Hurons. Il y vint chez eux en 1615, et il a la gloire d'avoir été leur premier Apôtre. »

Champlain, l'illustre fondateur de cette colonie, qui avait déjà conduit les Hurons à la victoire sur les bords du Lac George (autrefois lac St. Sacrement), se laissa entrainer par eux dans leur pays, pour se mettre encore une fois à leur tête contre les Iroquois. Il y monta cette même année 1615. Son itinéraire est plein d'intérêt et nous pouvons le suivre pas à pas. Il partit du *Sault St. Louis*, et remonta la rivière des Ottawa's. Il décrit en passant le Lac St. Louis, la grande chute du Rideau, le précipice des *Chaudières*, le lac *Algonquins* (le lac Allumettes), sur laquelle il éleva le signe de notre salut, le Lac des *Nipissirins* (Lac Nipissing), la rivière des Français, et les 45 Lieues de côtes incultes et sauvages, qu'on trouve en suivant les rivages de la mer d'Éou Douce (Lac Huron) avant d'arriver à la Baie, où se trouvaient les Hurons. Il passa une année avec eux. »

Le Père Sagard, Récollet, alla en 1623, continuer l'œuvre commencée si héroïquement par ses Frères. Il nous a laissé un curieux récit de son voyage et des mœurs de ce peuple. »

Peu d'années après, les Jésuites eurent cette vigne en partage, et ils la cultivèrent jusqu'à sa entière destruction par les Iroquois en 1649. Les Relations qu'ils publièrent chaque année, achevèrent de fournir toutes les connaissances qu'on pourrait désirer sur ce pays et sur ses habitants. »

Les Français donneront le nom de Hurons à ce peuple à cause de la singularité de sa chevelure. La plus grande partie des hommes ne conservaient qu'une bande de cheveux depuis le front jusqu'à la nuque du cou. Cette crête, tenue toujours relevée avec soin, donnait à leur tête la forme d'une hure: « mais le nom Sauvage de ce peuple, nous dit le P. Jérôme Lallement longtemps Supérieur dans cette Mission, est *Ouentat*. » Les écrivains anglais et américains en ont fait *Wyandots* et *Yendots*. Champlain les nomme *Algonquians*, tandis que le Hollandais Vanderdonck dans sa relation de 1656, les appelle *Rondaws* ou *Sauvages Français*. »

C'est dans les usages de ce peuple, aujourd'hui à peu près éteints, que nous trouvons l'explication de la curieuse découverte qu'on vient de faire. Dans les rapports avec les morts, le P. de Brébeuf, ils ne sont pas Sauvages. Ils n'ont rien d'assez précieux pour les honorer. Ils donnent les robes, les haches, les porcelaines en telle quantité qu'on dirait qu'ils les méprisent, et cependant c'est toute leur richesse. On les vernit en hiver presque tous nus, tandis qu'ils ont dans leurs caisses de belles robes pour leurs morts. C'est alors qu'ils veulent paraître magnifiques. « Si l'y a chose au monde, écrit le P. Lallement en 1642, qui soit sainte parmi les Hurons, c'est le droit de leur sépulture. Leur soin dépasse de beaucoup tout ce qu'on fait en France. Ils y font des profusions étranges, et se dépouillent eux-mêmes pour revêtir leurs morts et conserver précieusement les os de leurs parents, afin de reposer au même lieu. »

Nous savons en effet que chez les Hurons (car cet usage ne paraît pas avoir été adopté par les autres nations du Canada), il y avait deux sortes de tombeaux et de sépultures. La première sépulture se faisait immédiatement après la mort. Le cadavre replié sur lui-même était enveloppé avec soin dans de riches pelleteries, et chargé de ses ornements les plus précieux. On l'enfermait dans une caisse

(1) Voyage de Champlain.—Lettre du P. de Brébeuf.

(2) Relation de 1633.—(3) Relation de 1639.



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 16 NOVEMBRE 1847.

MORT ET FUNÉRAILLES DU MAIRE DE MONTREAL.

Vendredi matin, vers onze heures, S. H. le Maire de Montréal, John E. Mills, Ecr., est décédé à sa demeure (Bélair Cottage), après avoir souffert pendant près d'un mois les douleurs les plus insupportables. M. Mills était né sujet Américain, mais il vint de bonne heure au Canada où par sa conduite régulière et sa capacité il s'assura un avenir indépendant. C'est grâce à ses talents, mais surtout à ses hautes qualités de citoyen qu'il dut être appelé à la place de premier magistrat de la Capitale. Il ne trompa pas les espérances que l'on avait conçues en l'élevant au poste honorable qu'il sut si bien occuper durant des temps d'agitation et de troubles. Par son énergie, son activité, son zèle infatigable et ses manières affables il désarma ses ennemis qui tous devinrent ses amis. Nous ne parlerons point de la libéralité de M. Mills; tout le monde sait qu'il remplissait sa charge de Maire sans toucher au salaire qui lui était accordé; il le partageait entre différents établissements publics. C'était là de la charité, mais il la poussa encore plus loin; il ne passa pas de jours depuis le printemps sans voir de lui-même si l'on exécutait les ordres qu'il donnait pour améliorer le sort des malheureux émigrés. Il est bien vrai que sa position exigeait qu'il y veillât d'une manière particulière; mais il allait beaucoup plus loin, il faisait infiniment plus qu'il n'était obligé. M. Mills fut toujours un homme des plus libéraux; il se montra constamment le ferme soutien des champions de la réforme. En descendant au tombeau, il a nos regrets les plus amers; il a les regrets de toute sa famille, il a les regrets de tous ses amis, il a les regrets de tous ses concitoyens. La ville de Montréal vient de perdre un de ses citoyens les plus intelligents, les plus désintéressés et les plus propres à procurer son avancement. M. Mills avait 51 ans.

Les funérailles ont eu lieu hier dans l'après midi. A deux heures, le convoi a quitté la demeure du défunt situé dans le faubourg St. Antoine, et s'est rendu jusqu'à l'American Presbyterian Church, située dans la grande rue St. Jacques, d'où il s'est remis en marche vers 2 1/2 heures, et parcourant toute la grande rue St. Jacques a débouché sur la Place d'Armes qu'il a traversée en passant devant les banques de Montréal et de la cité. Le convoi s'est alors dirigé par la rue Notre Dame, puis par la petite rue St. Lambert et la grande rue St. Laurent, et enfin par la rue Dorchester jusqu'au vieux cimetière. L'ordre de la procession était à peu près comme suit :

- L'Institut Canadien. Les Old-Fellows. La Corporation. Porteurs du Poêle. La Famille. Pieux. S. E. le Gouverneur-Général. Etat-Major. Commandant des Forces. Etat-Major. Chefs de Départements. Officiers de la Garnison. Les Citoyens.

Les différentes compagnies de pompiers de la ville formaient une haie jusqu'à la chapelle presbytérienne. Tous les marchands de Montréal avaient fermé leurs magasins pour le temps des funérailles, et tous les citoyens étaient venus témoigner hier par leur présence combien ils respectaient ce précieux citoyen, et reconnaissaient la perte qu'ils faisaient par sa mort.

LE MANIFESTE.

Nous avons promis de faire quelques remarques sur le Manifeste du Comité Constitutionnel de la Réforme et du Progrès; nous venons les faire aujourd'hui. Ce Document est à lui seul l'histoire des malheurs du Peuple Canadien depuis vingt ans; c'est l'histoire abrégée des administrations qui ont eu à gouverner le Canada; c'est l'histoire des gouvernements qui tantôt (bien rarement) ont agi en pères à l'égard du Pays, et tantôt (hélas! presque toujours) se sont faits chefs de parti, et ont fait peser sur les masses un joug odieux et insupportable. Ce Document contient le récit des menées, des intrigues, etc. etc. qui ont fini par enfanter l'Acte d'Union que l'Angleterre a imposé au Bas-Canada dans un moment de crainte, nous dirions de vengeance, si la vengeance était permise même à un gouvernement. Ce document encore montre au peuple Canadien tout ce que pouvait promettre un gouvernement selon le vœu du peuple comme l'était celui de Sir Charles Bagot; puis il raconte les hauts faits de l'administration de Lord Sydenham, et enfin en vient à celle qui régit aujourd'hui les deux provinces unies. Je

nous fait voir l'administration du jour ayant recours à tous les moyens possibles pour se créer dans les Chambres une majorité et régir le pays à son gré. Mais quelle majorité est celle-là? C'est, nous dit le manifeste, une majorité d'un seul vote; par ce vote, elle a prolongé son existence; elle vit encore, mais seulement et uniquement pour son intérêt. Elle a fait pour les Canadiens, durant trois ans, deux lois différentes de municipalités et deux lois différentes d'éducation; elle a approprié les revenus des biens des Jésuites d'une manière odieuse aux Canadiens catholiques; elle a donné à la province supérieure une partie beaucoup plus grande des revenus qu'elle n'avait droit d'avoir; elle a fait à propos des emplois publics un tripotage qui a été désavoué même par ses propres amis; en un mot, rien n'a été sacré pour elle; elle a tout violé, elle a tout fait, et elle n'a plus la confiance même de ses partisans. Tel est le tableau que nous trace en traits des plus remarquables le Manifeste adressé au peuple du Canada. Il conclut que nécessairement il faut remédier à un pareil état de choses et cela immédiatement et sans plus tarder. Il propose le système d'association qu'il développe si bien, et qui est modelé sur celui que le Libérateur de l'Irlande avait si heureusement inventé. Cela fait, ces associations particulières avec leur grand centre ou association Mère à Québec, devront employer toute leur énergie et toute leur puissance à obtenir :

- 1° La Réforme Electorale; 2° La Mise en Pratique des Principes Constitutionnels reconnus par les Résolutions de 1841 passées par la chambre législative; 3° Le Libre Echange avec les Etrangers, et la libre Navigation du St. Laurent; 4° L'amortissement progressif de la dette publique; 5° La Concession des Terres de la Couronne à des taux moins élevés et à des conditions de paiement plus faciles; 6° La Réforme du Dépôtement des Postes.

Tels sont les six points principaux qui doivent attirer l'attention de la grande Association de la Réforme et du Progrès. Pour notre part, nous ne trouvons dans tout ce Manifeste que l'expression de la pensée de tout vrai Canadien, de tout Canadien qui entend agir dans les bornes constitutionnelles. Nous ne voyons là que l'œuvre d'hommes zélés pour les libertés du pays, zélés à lui obtenir toutes les réformes utiles, et à lui conserver son Indépendance et sa liberté d'action. D'ailleurs la Réforme est à l'ordre du jour par tout le monde; le Canada voudrait-il s'en isoler? Non; le Canada ne voudra pas être rétrograde; bien plus, il ne voudra pas être stationnaire; il veut avancer et avancer à grands pas. Mais pour cela, il faut parmi nous union d'actions, union de volontés, union de capacités. "Le jour est venu où chaque homme se doit tout entier à son pays; les destinées, de plus en plus brillantes de ce continent, appellent à elles tous les talents, toutes les volontés, tous les courages, et nul ne saurait refuser sa part d'efforts et de sacrifices, sans se rendre grandement coupable!" C'est la Patrie qui le demande, c'est la Patrie qui l'exige; nul Canadien ne doit fermer l'oreille à une prière venue de si haut, à une exigence qui lui vient d'une autorité sacrée pour lui. Nous pouvons donc être certains que c'en est fait; les Canadiens vont comprendre enfin qu'il leur faut plus que jamais redoubler d'énergie et de courage pour sortir de la situation actuelle. Au dire de toute la Presse du Pays, l'administration du jour a terminé depuis longtemps sa carrière de bienfaisance, elle est impuissante à faire le bien, elle n'existe plus en réalité, elle est morte! Il faut donc songer à l'avenir, songer à faire remplacer cette administration par une autre tout populaire, tout en faveur du pays. Ce sont tous nos concitoyens les plus capables et les plus amis de la chose publique, c'est toute la Presse d'un bout à l'autre du Pays, c'est tout le monde enfin, qui répètent les uns après les autres qu'il nous faut nous former en Associations Constitutionnelles, et acquérir par là ce que nous demandons en vain depuis si longtemps. Rappelons-nous que la force brute, et que tôt ou tard il nous faut arracher par elle ce que la justice et le bon sens nous accordent, obtenir toutes et chacune des réformes que nous souhitions si ardemment; qu'en un mot cette force morale si puissante dans les Associations de vra faire remporter au Canada cette belle victoire de l'Intelligence et des Lumières sur l'Ignorance et le Favoritisme!

ENCORE, TOUJOURS ET A JAMAIS. L'AUREOLE DES CANADAIS.

Comme nous n'avions donné aucun sujet au Rédacteur de l'Aurore des Canadas de venir de nouveau nous attaquer, nous n'avons fait que jeter un coup d'œil sur sa feuille de vendredi, et croyant que son article éditorial ne regardait que la Minerve, nous nous sommes contentés d'en parcourir les deux premiers paragraphes; mais il n'en était pas ainsi. M. le Rédacteur, qui ne savait sans doute comment faire pour composer une colonne à l'adresse de notre confrère de la Minerve, s'est souvenu qu'il a eu, il y a deux mois, une discussion avec l'Éditeur des Mélanges. Car, comme nous l'a fait remarquer un ami, l'article éditorial en question, qui traite de mille et un sujet, contient entre autres le paragraphe suivant : "Nous sommes persuadé de la sincérité d'un Jeune rédacteur lorsque magnérisé à son début, dans la carrière de la politique, il s'est fait son destructeur (de M. Viger). Nous serions demeuré convaincu qu'il n'était digne que d'indulgence, si par une mauvaise honte, il n'avait pas manqué de courage moral, rare, il est vrai parmi nous, nécessaire pour reconnaître qu'il était tombé dans l'erreur, lorsqu'il ne pouvait plus l'admettre, et s'il n'avait pas mis de la persistance à s'y cramponner." L'Éditeur de l'Aurore veut à tout prix qu'on parle de lui et pour cela il parle le plus possible des autres. Nous avons pris la détermination de ne plus revenir sur la discussion récente, mais l'Éditeur de l'Aurore veut quand même nous faire rompre le silence. Eh bien! puisqu'il le veut, nous allons lui répondre franchement. Il nous est impossible de ne pas prendre pour nous un passage qui n'est que l'écho de ce que l'Éditeur de l'Aurore nous disait, il n'y a que quelques semaines. Ainsi qu'il écoute ce qu'à notre tour nous avons à lui dire. Nous nous sommes cramponné à notre prétendue erreur et cela avec persistance, parce

que nous étions persuadé, nous étions convaincu que nous ne rapportions que la vérité, et que nous ne soutenions que la vérité; voilà pour le passé. Pour le présent, nous informons M. le Rédacteur de l'Aurore que nous sommes dans les mêmes dispositions que ci-devant, et que ce que nous avons soutenu, nous sommes prêts à le soutenir et le soutenir encore aujourd'hui. Bien plus, aurions-nous à recommencer à parler sur ce sujet, nous dirions précisément ce que nous avons dit. Nous sommes vraiment mortifié de n'être pas du même avis que le Rédacteur de l'Aurore sur le compte de M. Viger, mais il nous est impossible de ne nous rendre pas à l'évidence; nous ne pouvons nier ce que nous voyons et entendons. Il est bien vrai que M. le Rédacteur de l'Aurore nous veut sur son Journal beaucoup de bien; il nous a consenti à regarder comme digne d'indulgence le jeune Rédacteur des Mélanges, mais nous sommes trop persévérant et trop cramponnant. Pour notre part nous reconnaissons avec beaucoup d'attachement quel bien nous veut le Rédacteur de l'Aurore. Cependant il voudra bien nous permettre de lui faire remarquer que nous le dispensons de cette protection pour le Jeune Éditeur; car le Jeune Éditeur, n'agissant que dans l'intérêt de ses compatriotes, ne désire nullement avoir pour patron le Vénérable Rédacteur d'une feuille dont toute l'énergie est employée systématiquement à condamner tout ce que ses compatriotes, de même origine que lui, proposent ou entreprennent. Nous ajouterons que le Rédacteur de l'Aurore voudra bien avoir la complaisance de considérer un peu moins si l'Éditeur des Mélanges Religieux est jeune ou vieux; car il pourrait bien prendre envie à celui-ci de faire une comparaison entre les jeunes Éditeurs et les vieux Éditeurs, et trouver pour résultat quelque chose qui ne serait peut-être pas toujours à l'avantage de tous ces derniers.

Pendant que nous en sommes à parler de l'Aurore, nous ferons à son Rédacteur quelques remarques au sujet de ses articles récents à propos de l'indemnité pour les pertes en 1837 et 38. Sans engager avec lui une discussion pour savoir si cette indemnité devrait être ou non effectivement accordée [bien que nous soutenions l'affirmative], nous supposons pour un moment que les Canadiens du Bas-Canada, qui ont souffert à l'occasion des troubles en 37 et 38 et qui étaient pour le plus grand nombre Canadiens-Français, dussent ne recevoir pas d'indemnités. Serait-ce donc à l'Éditeur de l'Aurore des Canadas à venir plaider contre eux? Serait-ce à lui, Canadien-Français, qui prétend être l'organe de ses compatriotes de même origine, à venir leur ravir ce secours? Serait-ce à lui qui, avant 1837 et 38, faisait cause commune avec la grande masse des Canadiens-Français, à lui qui était un des plus chauds admirateurs et propagateurs des doctrines d'alors, à venir aujourd'hui combattre dans les rangs ennemis pour arracher à ses compatriotes cette planche de salut? Non, nous ne le croyons pas. Cependant nous n'anticipons pas sur les temps; ce sera à l'histoire à parler. Elle redira les actes de patriotisme et de désintéressement; mais elle devra aussi marquer d'un signe ineffaçable tous les transfuges auxquels ils soient!

M. GUILLET ET SON SUCCESEUR. Samedi le Journal de Québec et le Morning Chronicle rapportaient la destitution de M. Guillet et la nomination de son successeur; voici jusqu'où va aujourd'hui la rumeur publique. Comme nous l'avions dit, le Commissaire des Terres écrivit, à ce qu'il paraît, il y a plusieurs semaines, une lettre à M. Guillet, dans laquelle il l'informait que, vu les inconvénients qui résultent de ce qu'un officier du gouvernement vote au parlement contre ce même gouvernement, M. Guillet eût à résigner son siège dans la chambre ou sa place d'agent des biens des Jésuites. M. Guillet aurait répondu en faisant mille protestations de loyauté, et en informant à son tour le gouvernement qu'il était bien fâché de ne pouvoir faire le choix qu'on demandait de lui. Là dessus, le ministère en serait venu à la conclusion "de donner à M. Guillet son congé" et d'accorder sa charge à M. Dubord qu'on représente comme un chaud réformiste. On se serait servi pour cette dernière fin de l'intermédiaire de M. Throate (solliciteur général, depuis le mois de mai, s'il parvient à se faire élire). Ce Monsieur aurait fait les ouvertures nécessaires à M. Dubord qui aurait accepté et préparé les cautions d'usages. La raison pour laquelle la démission de M. Guillet et la nomination de M. Dubord n'ont pas paru dans la Gazette Officielle de samedi, serait probablement le temps exigé pour faire accepter les cautions par le Conseil; car telle est, à ce qu'il paraît, la coutume en ces matières.

Voilà donc un fait accompli. Voilà une place que l'on vient de faire vacante, et que l'on remplit aussitôt. Mais quels moyens emploie-t-on pour parvenir à ce résultat et quelles raisons allègue-t-on pour agir de la sorte? On se souviendra d'abord de la difficulté que l'on a suscitée durant la dernière session à M. Guillet; on se souviendra que ce Monsieur n'a pu occuper son siège que vers la fin de la session, et qu'alors il s'est rangé du côté de l'opposition et a voté avec elle contre le gouvernement. Eh bien! voilà la raison dont on se sert pour ôter la place à M. Guillet. On lui présente le fait d'un officier du gouvernement qui vote contre ce gouvernement, et là-dessus on lui dit: "Résignez votre charge ou remettez votre mandat!" Sans qualifier une semblable conduite, nous dirons avec plusieurs de nos confrères qu'il y a ici infraction aux privilèges de la Chambre; aussi, à la prochaine session, nous sommes certains que cette affaire sera amenée en Parlement. M. Guillet n'a pas cru devoir opter; on lui enlève sa charge, et il va sans emploi. Qu'importe; il vaut bien mieux qu'il en soit ainsi, et que son honneur soit intact. M. Guillet a agi noblement en cette occasion; aussi peut-il s'attendre à voir ses électeurs lui témoigner à la prochaine élection combien ils ont de confiance en lui; aussi mérite-t-il dès aujourd'hui les félicitations de tous ses compatriotes. Il vient de donner un grand exemple de désintéressement; espérons qu'on lui en tiendra compte. Espérons que le Comité Constitutionnel de la Réforme et du progrès veillera à ce que ce citoyen généreux, consciencieux et indépendant, ne souffre pas de cet acte arbitraire; espérons que l'association le prendra sous sa protection, et débitera ainsi dans cette belle carrière de bienfaisance qu'elle vient d'annoncer au pays!

Quant à M. Dubord qui est le successeur de M. Guillet, on le prétend un zélé réformiste, et comme le dit M. Turro à tous ceux qui veulent l'entendre, un chaud Lafontaine. On ajoute que maintenant la presse libérale n'aura rien à dire sur cette nomination; pourtant nous croyons qu'elle peut bien mettre son mot. Car on fait circuler le bruit que le Ministère actuel nomme M. Dubord à l'emploi vacant, à la condition que ce Monsieur emploiera son influence, que

d'écorce avec de la nourriture et les objets qui lui avaient servi. Quelquefois on se contentait de les suspendre au-dessus de son tombeau. Ce cercueil n'était pas confiné à la terre. On le portait dans un champ voisin du village qu'ils appelaient Oigouay, et qui était consacré à cet usage. Là, au milieu des pleurs et des lamentations de commande des femmes et des filles, on déposait le mort sur quatre pieux plantés en terre et hauts de 8 à 10 pieds. (1)

Cette sépulture n'était que temporaire et en quelque sorte un hommage de la parenté seule. Le respect de ce peuple pour les morts demandait des honneurs publics et solennels, au nom de la nation entière.

Tous les 10 ans à peu près, ils s'assemblaient pour cette fête des morts, la plus célèbre et la plus solennelle du pays. Il n'y avait d'exception, observe le P. Bressani (2) missionnaire alors chez les Hurons, que pour ceux qui mouraient à la guerre ou subitement. Leurs ossements, décharnés avec soin, étaient enfouis en terre, et on ne les exhumait jamais. Une pensée superstitieuse leur faisait croire que les âmes de ces malheureux qui avaient ainsi péri à la guerre, dans les eaux, dans les bois, etc., n'avaient pas de commerce dans l'autre vie avec leurs compatriotes morts de mort naturelle.

Une assemblée générale du pays fixait l'époque et le lieu de cette solennité, à laquelle les nations voisines et même toutes les nations alliées (3) étaient invitées.

Les détails de cette fête curieuse ont été décrits par le P. Sagard et par le P. de Brébeuf qui en fut le témoin oculaire en 1636. Ils méritent d'être connus, et ils justifieront nos conjectures.

A l'approche du jour indiqué, tous les villages se mettent en mouvement et font leurs préparatifs. Les femmes vont prendre dans le cimetière les ossements de leurs parents, et s'il y a encore des cadavres qui ne soient pas entièrement desséchés, on les dépouille de leur chair, elles les décharnent avec soin. Le P. de Brébeuf vit voyager ainsi les ossements d'un vieillard qui n'avait commencé à se gâter que depuis un mois. Ses parents ne se rebuèrent pas, malgré la plus horrible puanteur et le spectacle le plus dégradant. Chaque cadavre est alors enseveli dans une robe neuve de castor, et à dater de ce moment, les festins et les fêtes publiques commencent dans chaque village.

Le village d'Ossonané, sur le lac de la Rochelle par les Français à cause de sa position, était le lieu du rendez-vous général en 1636. Au centre du pays, et sur les bords du lac, était plus facile de s'y rendre. Cinq villages seulement des environs concouraient à cette fête. Une contestation survenait dans l'assemblée préparatoire en avant éloigné les autres.

Ils s'organisent alors en procession funèbre pour se rendre au lieu désigné. La marche est lente et silencieuse. Le village d'Ithonatriia ou de S. Joseph, résidence du P. de Brébeuf fut trois jours à faire 4 lieues de chemin pour se rendre à Ossonané. On avait préparé une vaste fosse circulaire de 10 pieds environ de profondeur sur 30 à peu près de diamètre. Un espace de théâtre de 9 à 10 pieds de haut, était dressé tout autour. On y plaça des perches les unes debout, les autres entravées pour recevoir les paquets qui renfermaient les dépouilles des morts. Les corps entiers furent déposés sous le théâtre, sur des écorces ou des nattes. Chaque famille apportait ses présents et les étalait devant toute l'assemblée. Pendant deux heures, on lâcha à chacun le loisir d'admirer la richesse. Ils étaient au nombre de 1200, et il fallut quatre heures pour en faire le tour de l'énumération détaillée devant les 2000 spectateurs accourus à cette fête. Après ce tribut payé à la vanité des donateurs plus qu'à la mémoire des morts, on prépara la sépulture. Quarante-huit robes formées chacune de dix peaux de castors, devaient servir de linceul commun. Chaque village vint au signal donné déposer sur les lits somptueux la dépouille de ses morts, avec des haches, des chaudières, des colliers, des armes etc. Il y en eut assez pour remplir cette fosse à 8 pieds de haut. On recouvrit ce dépôt précieusement avec des peaux de castor, des nattes et des écorces, et on jeta la terre par dessus. Une barrière de pieux dressée autour de ce lieu sacré, le protégea contre les profanateurs. Quelques femmes vinrent jeter sur cette fosse un peu de blé d'Inde. Dans leur idée superstitieuse les âmes retenues auprès de leurs corps jusqu'à la fête des morts, étaient alors libres de tout lien, et pouvaient se mettre en route pour le pays des âmes qu'ils croyaient situé à l'ouest.

La nuit entière se passa ensuite en cris, en chants, en danses et en festins. Chez les peuples sauvages, comme chez bien des peuples de l'antiquité (4), c'était la partie obligée de ces cérémonies funèbres, et leur grossière mythologie y attachait un sens mystérieux.

Nous croyons donc pouvoir conclure, et sans témérité, que ces ossements appartiennent à la nation Huronne et qu'ils ont été l'objet d'une de ces fêtes religieuses en l'honneur des morts, dont l'histoire a conservé jusqu'à nous les détails (4). Il est même permis de conjecturer avec raison, que ce tombeau est postérieur à l'arrivée des Européens dans ces contrées vers 1615, et même à l'établissement régulier des millions huronnes en 1633. Le cuivre y était connu sans doute avant les Français. Les Sauvages le trouvaient en grande abondance sur les bords du Lac Supérieur, et les haches en cuivre que les Français virent entre leurs mains, prouvent qu'ils avaient su en faire usage. Mais le fer offrait beaucoup plus de difficultés pour l'extraire du sol, ou il ne se rencontre pas à l'état natif. Leur parut quelque chose de si nouveau et en même temps de si utile que les Français qui leur apprirent à s'en servir, reçurent d'eux le nom de Agnouché c'est-à-dire les gens de fer (5). Les chaudières bordées de fer et la hache semblaient donc avoir une origine Européenne.

On peut conclure avec plus de certitude encore que ce monument est antérieur à 1659. Les Hurons chassés alors de leur patrie, n'y rentrèrent jamais. Les uns, au nombre de, plus de 100 familles, vinrent se réfugier sous le canon des Français à Québec. (6) Les autres se retirèrent dans l'Ouest pour échapper à la fureur d'un ennemi implacable, dont les succès semblaient faire croître chaque jour, son besoin de sang et de destruction.

Ce sol resta ainsi longtemps désert, avant que les chasseurs Sautaux et Algonquins y vinssent chercher quelques fourrures, et surtout avant que la civilisation y plaçât un de ses postes avancés. Nous n'en doutons pas, il s'ouvrira encore sous la main de l'industrie et de la science, pour nous révéler son histoire passée, et appuyer nos conjectures sur de nouvelles preuves. Montréal, 16 octobre 1847.

(1) Voyages du P. Sagard.—Relation du P. de Brébeuf. (2) La position de ce tombeau à l'ouest de Pénetungishue ne permet pas d'y voir les restes de la destruction. (3) En 1641, des députés Sautaux vinrent du saut nommé aujourd'hui St. Marie, pour assister à cette fête. Ils n'avaient jamais vu de robes noires. L'accueil qu'ils reçurent de leur part et l'édifice qu'ils virent pour la prière des Français leur fit demander des Missionnaires. Les P. Quentin et Isaac Jogue, illustre capitaine des Iroquois pendant 13 mois, allèrent en 1642 planter l'étendard de notre salut sur ces rives jusque là inconnues. (4) Lathieu, Mœurs des Sauvages. (5) Brevé relation d'Alcane missionni etc. 1653.

Pon dit grande dans le Comté de Champlain, à faire élire M. Turcotte, le futur Solliciteur-Général. Nous ne savons si le gouvernement a fait une semblable stipulation; tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous ne croyons nullement au bruit qui dit M. Dubord vendu. Nous sommes certains que c'est un bruit faux, et que Monsieur a trop de patriotisme et de grandeur d'âme pour vouloir travailler contre ses compatriotes, pour prêter son appui à un candidat que tous les journaux regardent comme un Canadien qui s'est séparé des siens pour s'unir à leurs ennemis. M. Dubord ne voudra jamais consentir à un pareil trafic; il connaît trop quels en seraient les tristes résultats; et d'ailleurs n'a-t-il pas devant lui l'exemple de ces quelques Canadiens qui se sont résignés à désertir le grand parti Libéral, et à consentir à l'aveuglement de notre langue, au pillage de nos deniers, et notamment de ceux provenant des biens des Jésuites, et cela pour servir leur propre intérêt? M. Dubord voit ces hommes à tout jamais perdus dans l'opinion de leurs compatriotes, exécrés par les uns, honnis par les autres; consentirait-il à aller prendre place dans leurs rangs, et à perdre ainsi son honneur? Nous ne le croyons pas; ses antécédents nous font croire qu'il n'en saurait être ainsi, et que M. Dubord ne fut jamais destiné à être un transfuge!

Le temps étant arrivé de rendre compte au Conseil Central de Lyon, des Aumônes reçues dans le Diocèse de Montréal pour la Propagation de la Foi, on prie Messieurs les Curés et autres personnes, qui auraient des argents en mains de les faire parvenir à l'Évêché le plus vite possible.

Nos lecteurs voudront bien remarquer l'annonce d'un Traité Élémentaire de Calcul Différentiel et Intégral. Ce Traité est l'œuvre d'un Canadien; c'est l'œuvre d'un homme qui travaille sur un sujet aussi aride pour procurer à ses jeunes compatriotes le moyen de s'élever aux plus hautes branches des Mathématiques. Nous pouvons donc être certains que ce Traité sera bien vu du public, et que l'auteur rencontrera l'encouragement qu'il a lieu d'en attendre.

LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL POUR 1848.

Le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL pour 1848 est actuellement sous presse à l'imprimerie de ce journal. Ce Calendrier outre les renseignements ordinaires pour chaque jour de l'année, en renferme une foule de plus grand intérêt. D'ailleurs, il a été corrigé avec le plus grand soin, et l'impression en doit être bien bonne. En vente aux bureaux des Mélanges.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE.

M. LE RÉDACTEUR, Personne plus que moi ne s'est réjoui, en lisant les détails si consolants de la mort pénitente de M. Frédéric Soulié. Que le Seigneur soit béni d'avoir jeté un regard de miséricorde sur cet homme de talent sans contredit, mais qui a fait un si étrange, un si déplorable abus de son talent! qu'il soit béni d'avoir déployé encore une fois toutes les richesses de sa bonté envers un homme, qui, malgré ses écarts, conservait au fond du cœur, des sentiments de foi aussi vifs que ceux qu'il a témoignés au moment suprême! Mais, M. le Rédacteur, le repentir de cet écrivain n'a pu anéantir les productions de sa plume si féconde, n'a pu effacer, ne saurait prévenir les pénitentes impressions qu'elles sont destinées à produire sur ceux qui se permettent de les parcourir. Le respect, que doit nous inspirer cette tombe à peine refermée, ne saurait donc nous imposer le silence sur les œuvres de ce trop célèbre romancier. Peut-être les détails sur ses derniers instants, qu'ont tout dernièrement reproduits nos revues et nos journaux canadiens, seraient-ils propres à fausser les idées sur le genre et la portée de ces ouvrages. Veuillez donc reproduire, dans votre intéressant journal, les extraits suivants d'un livre intitulé: "Revue des romans contemporains." Paris, 1845. L'auteur, M. Alphonse du Valconcel, est un homme du monde; voici quelques passages de son avant-propos. "Nous l'avons dit, tout le monde lit, et Dieu demandera raison à chacun de nous de la négligence qu'il aura mise à diriger son fils, sa fille, son frère, son subordonné, dans une voie aussi périlleuse, aussi importante. Qu'on se souvienne de faits récents encore; qu'on se rappelle quels livres ont été trouvés chez des gens dont les noms ont eu tant de retentissement devant la justice criminelle." "Nous le déclarons, nous ne jugeons que les écrits des hommes de lettres dont nous avons dû parler: nous gémissons sur leurs erreurs, nous admirons souvent leur talent, et nous regrettons l'usage qu'ils en ont fait." Veuillez me croire, M. le Rédacteur,

6 nov. 1847. L.

FRÉDÉRIC SOULIÉ.

De tous nos romanciers, voici le plus fécond, le plus intrépide. Ne cherchez pas à classer l'auteur des *Mémoires du Diable* dans telle école; il appartient à toutes, pourvu que dans toutes l'on retrouve au fond des doctrines un besoin absolu de présenter sans cesse l'inconnu, l'extraordinaire, pourvu encore toutefois que l'inconnu et l'extraordinaire puissent y être pris dans les types les plus immoraux, les plus bas. C'est au crime que M. Soulié demande son inspiration, au crime hors de nature, au raffinement de la perversité humaine. On reste effrayé de la facilité avec laquelle cet écrivain a pu trouver des idées aussi profondément immorales que celles que l'on rencontre dans *Les deux catins*, par exemple, dans *Les mémoires du Diable*, livre infernal et qui semble vraiment inspiré par Satan en personne.

M. Soulié nous fait entrevoir, dans l'introduction de ces fameux mémoires, à quel dieu il sacrifie. S'adressant aux jeunes gens, il leur dit: "Non, mille fois non, ne rêvez pas à Paris, si l'ambition d'une sainte gloire vous dévore. Si puis-quant que vous soyez, ne venez pas à Paris, vous y perdrez plus que vos espérances, vous y perdrez la chasteté de votre intelligence. Elle ne réagit en effet que les belles préoccupations du génie, le chant pur et sacré des bonnes choses, la sincère et grave exhalation de la vérité; erreur, jeunes gens, erreur! Quand vous aurez tout tenté pour cela, quand vous aurez demandé au peuple une oreille attentive pour celui qui parle bien, et honnêtement, vous le verrez suspendu aux récits grossiers d'un trivial écrivain, aux récits effrayants d'une gazette criminelle; vous verrez le public, ce vieux débauché, sourire à la virginité de votre muse, pour lui crier ensuite: allons, va-t'en ou amuse-moi. As-tu des passions impossibles à raconter? alors parle, je t'écouterai une heure. Si non, tais-toi; va mourir dans la misère et l'obscurité." "La misère et l'obscurité: entendez-vous, jeunes gens! la misère et l'obscurité, vous n'en voudrez pas; et alors, que ferez-vous, jeunes gens? Vous prendrez une plume, une feuille de papier et vous écrirez en tête: *Mémoires du Diable*, et vous direz au siècle: ah! vous voulez de cruelles choses pour vous en réjouir; soit, monseigneur; voici un coin de votre histoire.

Si la misère peut être invoquée comme excuse par l'homme de lettres qui compose un livre exécrable, pourquoi le code pénal punir-il le voleur de grands chemins, quand il n'est pas électeur? L'un de ces faits est plus excusable que l'autre. Vous punissez tout le monde, quand le crime est prouvé, et vous laissez libre celui qui rend le crime possible, en montrant qu'il est partout. Vous avez une peine pour l'industriel qui ose faire du vin avec une substance dangereuse, et vous n'en avez pas pour celui qui répand, à pleine presse, le plus subtil des poisons; et cet empoisonneur vient vous dire: j'empoisonne, parce que je ne veux pas de la misère, parce que je ne veux pas de l'obscurité; il me faut du soleil, ou je mourrai. Un écrivain est tombé bien bas, quand il n'est plus que le serf de l'éditeur; nous avons gémi en voyant un homme, dont la plume a pu tracer quelques belles pages, s'avouer le très-humble et obéissant serviteur de l'argent. Il y a un siècle encore, l'homme de lettres savait périr de misère, plutôt que de sacrifier quoi que ce fût de l'indépendance de sa conscience. Et de nos jours, on ne meurt pas de honte, en déclarant que, pour entrer au temple de la fortune, on brave l'honneur; on ne rougit même pas, en déclarant que, pour gagner de l'argent, on obéit aux caprices de celui que l'on appelle le vieux débauché. De tout temps, ceux qui se sont dévoués aux plaisirs du public, ont été infâmes; et l'écrivain qui jette sa plume au libertinage, n'est-il pas bien des fois au-dessous de l'hisirion et de la courtisane? n'aura-t-il pas, lui, un compte bien plus terrible à rendre qu'eux? Et, après tout, la fille de joie, l'homme du tréteau ne sont-ils pas ce que le monde place au dernier échelon? mais, si jamais l'honnêteté publique se révèle, n'aura-t-elle pas encore une place plus basse pour l'écrivain sans honte et sans pudeur, pour l'écrivain qui s'inspire au bagne et au lupanar, pour l'écrivain qui n'a reculé devant quoi que ce soit.

Nous ne savons rien au monde de plus déplorable que l'invention du feuilleton-roman. Qu'on réfléchisse un seul instant sur le sort d'un numéro de journal, qu'on suive cette feuille légère entre toutes les mains dans lesquelles elle passera, et qu'on nous dise ensuite si notre indignation est trop forte. Nous conjurons tous les chefs de famille de lire avec attention, une seule fois dans leur vie, l'un de ces affreux feuilletons, et nous leur demanderons ensuite de placer la main sur leur conscience, et de nous dire s'ils pensent qu'ils puissent tolérer la présence dans leur maison d'une semblable chose. Eh quoi! il faut une permission écrite du maître au domestique pour que celui-ci obtienne du poison de celui qui en vend, et l'on respecte assez peu la morale dans notre temps, pour que ces productions éphémères puissent porter d'un bout du royaume à l'autre la corruption la plus flagrante! Eh quoi! l'épistolier qui sonille les regards du passant par une image obscène à une place à la police correctionnelle, et l'écrivain, lui, peut impunément placer, sous les yeux de toute une nation, les scènes les plus dégoûtantes de luxure!

FAITS DE TOUTES SORTES. Dans la nuit de Vendredi à Samedi, nous avons eu un petit abat de neige qui est disparu dans la journée, mais a été suivi d'un autre qui a pu permettre l'usage de quelques vêtements d'hiver. La pluie est venue se mettre de la partie, et voilà que depuis trois jours nous avons des chemins affreux. Hier le temps a été couvert toute la journée. Aujourd'hui il fait froid, et le temps est au beau. M. Bourret qui durant la maladie de M. Mills a rempli la place de Maire, sera dit-on, nommé demain pour lui succéder. Il est mort aux abris, durant la semaine, 69 personnes et il y a encore au delà de 600 malades. La Gaz. Off. de samedi contient les nominations suivantes: Avocats: Charles Doust et Jean George Couillard. Eers.—Médecin: Peter Howard Church, Ecr. Nous attirons l'attention sur l'annonce de M. Gendron convenue dans la feuille de ce jour. Ce Monsieur mérite par son activité et son esprit d'entreprise que le public ne l'oublie pas, et qu'il se souvienne de lui en temps et lieu. (Voir l'annonce.) Le *Catholic Magazine* des Etats-Unis contient dans sa livraison de novembre plusieurs morceaux intéressants, entre autres "Protestant Mission in the Sandwich Islands." C'est un recueil de littérature Catholique que les personnes entendant l'Anglais et aimant les bons livres devraient se procurer. Ce numéro contient aussi une magnifique gravure représentant le Crucifiement. Le *Catholic Herald* de Philadelphie dit que durant des derniers 18 mois, cinq ministres épiscopaux protestants se sont faits catholiques. Deux d'entr'eux étaient ministres depuis 2 ou 3 ans, un autre depuis 8 ans, un 4e. depuis 10 ans et le dernier depuis 14 ans. Deux n'étaient pas mariés; aussi l'un a-t-il embrassé l'Etat ecclésiastique et est prêtre, l'autre se prépare pour le même objet. Le 4 de ce mois, Mgr. Flaget, Evêque de Louisville, a célébré le 37e. anniversaire de sa consécration et le 7 il a atteint sa quatre-vingt-quatrième année. Dans la division septentrionale des méthodistes aux Etats-Unis, on vient de constater que, depuis le commencement de l'année, 12741 membres de cette Congrégation l'ont abandonnée. C'est encourageant pour les chefs de sectes! Il est à peu près certain aujourd'hui que M. Govan a été nommé surintendant des Canaux de la partie supérieure de la province depuis le canal de Beauharnais. C'est une vraie sinécure pour laquelle M. le surintendant recevra chaque année un salaire de £400. Les employés du bureau des travaux publics pouvaient fort bien entendre leur surveillance jusque là et épargner ce £400 au trésor public. L'administration finira comme elle a commencée, "telle vie telle fin." Minerve. Les travaux du Railroad de la Chine sont presque terminés. On doit faire l'essai de la locomotive aujourd'hui dans le cours de l'après-midi, et on croit que la route sera ouverte lundi ou mardi prochain. Idem.

DÉMONSTRATION EN L'HONNEUR DE PIE IX.

Nous apprenons avec plaisir que plusieurs réunions ont déjà eu lieu à New-York, dans le but d'organiser une grande manifestation des sympathiques de l'Amérique pour le cause que défend l'illustre Pie IX. Un comité de vingt-cinq membres a été nommé, pour convoquer un vaste meeting dans la salle du Tabernacle. A ce meeting, une adresse sera votée au peuple italien et à son grand Pontife, comme témoignage de l'admiration et des vœux ardents de l'Amérique libre et civilisée.

NOUVELLES D'EUROPE.

Nous faisons les extraits suivants des nouvelles apportées par le steamer *Washington* dont nous avons annoncé l'arrivée dans notre feuille de Vendredi. Nous les empruntons du *Courrier des Etats-Unis*. —On lit dans le *Courrier français*: "Un courrier extraordinaire vient de partir pour la

Suisse. Il porte des dépêches à notre chargé d'affaires et des instructions pour le cas où la diète croirait devoir attaquer les cantons du Sonderbund. On assure que, si cet événement se réalise, M. de Bois-Comte a ordre de remettre au vortori une note en forme de protestation et de quitter immédiatement la Suisse pour rentrer en France.

On dit que des instructions du même genre ont été envoyées par M. de Metternich à M. le baron de Kaisersfeld, ministre d'Autriche près la confédération suisse."

M. de Bucourt.—Il est positif que M. de Bucourt a refusé l'ambassade de Madrid, qui paraît maintenant réservée à M. de Bussières, actuellement ministre plénipotentiaire de France à La Haye. Le poste de Copenhague serait offert à M. le duc de Glucksberg ou à M. de Varennes, en ce moment ministre de France à Lisbonne.

Mgr. de Bonald.—Mgr. de Bonald, archevêque de Lyon, vient de suivre l'exemple de l'archevêque de Paris et de l'évêque d'Orléans. Il a publié un mandement dans lequel il ordonne des prières pour Pie IX et pour le succès des réformes du Souverain Pontife. Le mandement de Mgr. de Bonald se termine par une invitation faite aux fidèles de prêter leur concours en lui envoyant leur obole, au Pape et à son œuvre civilisatrice. Une souscription s'organise à Lyon dans ce but.

Rapprochement de la reine Isabelle et de son mari.—Don François d'Assise s'est réuni à son auguste épouse, la reine Isabelle. Les journaux modérés de Madrid racontent et célèbrent cette réunion. Voici le récit de la correspondance espagnole du 14 octobre:

"La rentrée du roi à Madrid a eu lieu avec un certain cérémonial. Deux piqueurs précédèrent à distance la voiture royale, attelée de six beaux chevaux. Le roi et Mgr. Brunelli occupaient la banquette du fond. Le duc de Valence était assis sur la banquette de devant. A la portière, cavalcadant le capitaine général Roncali, le chef poliique Lozgorri, et le gouverneur de la place, M. Linares de Barraun. Une chaise-de-poste, qui suivait, portait les principaux officiers de la maison du roi. Une forte escorte de cavalerie fermait la marche du cortège. Le public ignorait en général l'heure de la rentrée du roi, de sorte qu'il n'y avait qu'une faible affluence sur le passage de S. M. Quelques enfants criaient: *Vive le roi!* S. M. répondait par d'affables salutations à ces démonstrations jusqu'à son entrée au palais par la place de la Armeria.

"Lorsque la voiture s'est arrêtée au bas de l'escalier principal du palais, le duc de Valence et Mgr. Brunelli sont descendus les premiers, le roi venait ensuite en habit noir. Sous le porçyste, le roi, ayant le duc de Valence et Mgr. Brunelli à ses côtés, a trouvé les ministres et les officiers du palais, qui l'attendaient en grande tenue. Il est arrivé ainsi jusqu'à la salle de garde des halles-barbiers. A la porte des appartements, la reine l'attendait, entourée de sa chambrière-mayor et des dames de sa maison. Les ministres et toutes les personnes de sa suite se sont retirés, laissant le roi et son auguste épouse. *El Espanol* a dit le ven que cette réconciliation ne préjudicie en rien aux droits ni à la liberté de la reine Isabelle, qui trouvera dans son époux un compagnon et un ami.

"Voici quelques détails empruntés au *Faro*, sur cet heureux événement:

"La reine attendait son auguste époux au balcon situé à l'angle du palais faisant face à la rue de Bailen, par où débouchait l'escorte du roi. A côté de S. M. la reine on remarquait l'infante duchesse de Sessa, qui était venue au palais avec son époux, pour recevoir son frère. Aux croisées des appartements des officiers de la maison royale, on voyait un grand nombre de personnes qui, dès qu'elles aperçurent la voiture du roi, commencèrent à agiter leurs mouchoirs. Lorsque le roi fut arrivé à la place de l'Arseнал et qu'il eut mis pied à terre devant la porte principale du palais, le président du conseil et le légat de Sa Sainteté allèrent au-devant de la reine, qui s'avancant avec une émotion visible jusqu'à la porte de la chambre royale, reçut dans ses bras son auguste époux. LL. MM. restèrent seules pendant quelques moments. Lorsqu'elles se reparurent, leurs physionomies étaient radieuses, elles adressèrent à Mgr. Brunelli et particulièrement au général Narvaéz, des paroles que l'on pourrait appeler des remerciements si elles ne sortaient pas des lèvres royales."

—Le R. P. N. Sanchez, religieux de l'Ordre de Saint-Jérôme, bibliothécaire du monastère de l'Escorial, a été présenté à l'évêché de Osma, et a fait sa profession de foi devant Mgr. l'interne de la 19 septembre. Le docteur D. Pedro Zarandía, chanoine de l'église cathédrale de Calahorra, l'a été aussi pour l'évêché de Orense qu'il a accepté.

On a déjà réuni à Rome dix-sept procès-verbaux d'informations canoniques, relatives aux nouveaux évêques présentés; on espérait même à Madrid que quelques-uns de ces prélats seraient préconisés dans le consistoire qui devait avoir lieu, disait-on, au commencement d'octobre ou de novembre. Pays-Bas.—L'ouverture de la session ordinaire des états-généraux des Pays-Bas a eu lieu, le 18 courant, à la Haye. Le roi, dans son discours, a fait entendre qu'une loi générale sur les droits d'entrée et de sortie pourra être présentée dans cette session. Il annonce aussi quelques modifications dans la loi fondamentale, pour donner plus de clarté aux dispositions qui ont rapport aux droits de vote et d'élection.

Il était bruit hier aux Trois-Rivières, que M. Guillet avait été destitué de sa place d'agent des biens des Jésuites dans le comté de Champlain, et que cette place (sans doute à la suggestion de M. Turcot) avait été donnée à M. Eléonore Dubord de la paroisse de Champlain. M. Dubord promettait de supporter le candidat de l'Administration. On conçoit facilement que ce candidat est M. Turcot, solliciteur-général à l'état de projet.

Nous ignorons si le bruit ci-dessus est fondé; mais nous savons que le présent ministère est capable de tout faire pour se maintenir au pouvoir; et nous tenons d'une autorité incontestable qu'on a écrit, il y a quelques mois à M. Guillet précisément de la manière absurde dont on parle les journaux publics, c'est-à-dire, qu'il lui fallait ou, résigner son siège de député ou renoncer à son agence. M. Guillet aurait répondu: "je ne ferai ni l'un ni l'autre." voulant laisser au gouvernement et à l'hyppocrite M. Papineau, la responsabilité d'un acte d'une mesquine tyrannie. Dans tous les cas, M. Guillet est parfaitement sûr du succès dans la lutte qui s'approche, et son influence sera d'autant plus réelle et plus noblement acquise qu'il pourra dire à ses électeurs qu'il n'a été sacrifié par le gouvernement que parce qu'il a obéi à un sentiment impérieux

du devoir et au cri de sa conscience, en sa qualité de mandataire du comté de Champlain et de représentant du pays. Les électeurs de Champlain ont trop de bon sens pour punir un homme qu'ils aiment personnellement et qui se sacrifie pour leur faire justice. Journal de Québec.

TÉLÉGRAPHES MAGNETIQUES AUX ETATS-UNIS. Lignes construites et en opération: milles. De New-York, à Boston, 250. " à Albany et Buffalo, 510. " à Philadelphie, Baltimore et Washington, 240. De Washington à Fredericksbourg et Richmond, 170. De Philadelphie à Pittsburg et Zarnesville, 465. " à Pottsville, 100. De Buffalo à Montréal (Canada) par Lockport et Toronto, 650. D'Auburn, Ithaque et Elmire (New-York), 60. De Syracuse et Oswégo, lignes latérales, 35. De Boston à Portland (Nouveau), 120. De New-York à l'île de Feu, 90. Total 2690.

CORRESPONDANCES.

Reçu de M. P. B. lettre; tout continue comme aux derniers dates. M. J. R. Champlain, lettre; comme désiré. M. P. G. Montréal, lettre; nous consentons.

MM. J. D. Delisle, Curé de Petite Rivière, et P. Clément, Curé de St. Urbain, dans le District de Québec, ont reçu les *Mélanges Religieux* depuis qu'ils sont sous leur nouveau format. Ces Messieurs ont gardé notre feuille, ils l'ont gardée assez longtemps pour la lire cinquante fois, et voilà que samedi ils nous la renvoient de la manière suivante. Ils ne s'occupent nullement de refuser le premier numéro, ni le second, ni le troisième; mais ils attendent qu'ils en aient reçu chacun 13 à 14 numéros, et alors ils en mettent 18 feuilles ensemble et nous les renvoient par la poste. Ces Messieurs ont la bonté de nous faire tenir le plus vite possible les frais de poste qu'ils nous ont occasionnés inutilement, et de plus de nous payer le prix d'abonnement pour tout le semestre. Nous n'eussions rien dit si ces Messieurs nous eussent renvoyé en leurs temps soit le premier, soit le second, soit le troisième ou même le quatrième numéro. Mais en mettre dix-huit ensemble, et nous occasionner des frais de poste inutiles; c'est une chose que nous ne pouvons tolérer, ni nos faibles moyens; d'ailleurs c'est vouloir faire un jeu d'une chose qui n'en est pas une. Nous continuerons donc jusqu'au 14 mars à envoyer les *Mélanges* à ces Messieurs, époque à laquelle nous cesserons, s'ils le désirent. Pour ceux ils voudront bien nous adresser franco le montant qu'ils nous doivent, montant qui est de dix chelins quatre deniers et demi pour chacun d'eux.

DECES.

En cette ville, après une longue maladie, Benjamin Berthelot, écr., M. D.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE CALCUL DIFFÉRENTIEL ET DE CALCUL INTÉGRAL.

LES amis de l'éducation qui désirent voir les jeunes Canadiens s'adonner de plus en plus à l'étude des sciences et y faire des progrès, sont invités à souscrire à cette ouvrage, qui contiendra environ 100 pages in-8 et une planche de figures. Dans le cas où le nombre de souscripteurs se trouverait suffisant, on ferait suivre l'ouvrage d'un traité élémentaire de Géométrie Analytique. Des listes de souscripteurs sont déposées à la librairie d'Augustin Côté et Cie. près de l'Archevêché, chez MM. Crémazie, libraires, rue de la Fabrique, et à Montréal aux bureaux des *Mélanges*, le 16 novembre 1847.

P. GENDRON, IMPRIMEUR.

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveaux patrons, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés. On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que: LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, BILLET D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHEQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC. Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRES-REDUITS. 16 novembre 1847.

L'Avenir, JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

Parait tous les samedis sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens. L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance. On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 24 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourie, agent. 16 novembre 1847.

PENSIONNAT DES DAMES DU SACRÉ CŒUR. LES DAMES DU SACRÉ CŒUR, à St. Jacques de l'Achigan, désirent informer le public qu'elles ont ouvert de nouveaux locaux de l'enseignement du premier de septembre. Ces Dames enseignent toutes les branches de l'éducation nécessaires ou utiles aux jeunes Demoiselles; telles que la lecture, l'écriture, la grammaire, la géographie, l'arithmétique, la musique, le dessin, la couture, etc. etc. Quant au nouveau, on peut savoir les particularités en s'adressant à leur couvent. La pension est de £12 10 0.

AVIS.

PHARMACIE CANADIENNE.

Rue St. Jean, No. 24.

QUEBEC.

Le Public rencontrera à la PHARMACIE CANADIENNE du Soussigné, en sus des avantages des prix et de la qualité des remèdes un plus grand encore, celui de sa QUALITE DE MEDECIN, qui est une garantie de l'apropos des remèdes et des directions qu'il donnera à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance; avantage que n'offre NUL AUTRE ETABLISSEMENT en ce genre à Québec et qui est cependant le point le plus important en Médecine.

Il a maintenant en son Etablissement un GRAND ASSORTIMENT

DE MEDECINES, DE REMEDES A PATANTES,
DE DROGUES A TEINTURES,
DE PARFUMERIES FRANÇAISES, ANGLAISES
ET DE SA PROPRE FABRIQUE.

Et aussi :

DES BATTERIES ELECTRO-MAGNETIQUES,
ET DES BOITES DE REMEDES
HOMEOPATHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Le tout à des prix réduits; et à cinq par cent d'escompte pour chaque achat au-dessus de deux louis argent comptant.

O. GIROUX, M. D.

PHARMACIEN, ETC. QUÉBEC.

19 Octobre 1847.

L'ORIENT,

OU

VOYAGE

EN EGYPTE, EN ARABIE, EN
TERRE-SAINTE, EN TUR-
QUIE EN GRECE.

PAR M. L. GINGRAS,
Prêtre, Membre du Séminaire de Québec.

CET ouvrage en deux volumes in-octavo formant plus de MILLE PAGES est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs, à domicile. Ceux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. Gosselet, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Évêché. Les personnes qui n'ont pas souscrit pourront s'en procurer en s'adressant de suite à MM. FABRE & Cie., ou qu'il n'en n'a été frappé qu'un très-petit nombre d'exemplaires au-delà de ceux qui ont été retenus d'avance.
Montréal, 8 octobre 1847.—q.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Ils ont constamment en leur magasin des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Écoles Chrétiennes. Ils espèrent que leur librairie sera utile et particulièrement au clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Afin ils font tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 14 sept. 1847.

PROTRAIT DE JACQUES CARTIER.

La sollicitation de quelques citoyens, M. THÉOPH. HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le soussigné prendra les noms des personnes qui voudraient y souscrire. Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville. Souscription : 5s.

G. N. GOSSELET,
Agent.

Montréal, 9 octobre 1847.

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

QUI sera ouverte à St. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SEIGNEURS à l'avantageusement connue de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles qui dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés d'une manière nouvelle et intéressante, aussi qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront priés de le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacances accordées aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, à la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public et des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès.
St. Jean, août 1847.

PROSPECTUS.

MEMOIRES HISTORIQUES

L'ÉGLISE DU CANADA,

ET LE
PAYS EN GÉNÉRAL,

DE
1534 à 1847.

Le Révérend M. Paquin, Prêtre, curé de Saint-Eustache, est sur le point de publier l'ouvrage dont nous venons de donner le titre. Déjà le Prospectus a été publié par la Presse Canadienne. [Voir *Mélanges Religieux*, Revue Canadienne... Minerve.

Le No. du 23 avril dernier, [*Mélanges Religieux*], contient deux lettres remarquables adressées à M. le curé Paquin, par des personnes recommandables dans la société, qui ont pu parcourir, apprécier et juger les Mémoires Historiques sur l'Église du Canada, etc.

En publiant aujourd'hui le fruit d'un grand nombre d'années de travaux, de recherches, de compilations faites avec le plus grand soin, M. Paquin cède au désir de ses nombreux amis. Cette publication n'est pas pour lui une opération mercantile, qui ne convient pas au caractère sacré dont il est revêtu: c'est une dette qu'il entend payer à l'Église du Canada, comme à son Pays.

M. le curé Paquin n'a pas eu la prétention d'écrire l'Histoire de l'Église du Canada, pas plus que l'Histoire de son Pays: les travaux apostoliques, auxquels il s'est dévoué, ne lui auraient pas permis. Il a d'ailleurs bien compris que l'Histoire d'un Pays comme le nôtre, surtout, devant être écrite à des temps plus reculés, pour pouvoir être marquée du cachet de l'indépendance et de l'impartialité. Le citoyen, quelque éminent qu'il soit, qui a vécu au milieu d'événements contemporains, qui a pu y être mêlé soit par ses amis politiques, ne peut prétendre au titre d'historien; quelque soit sa position sociale, l'indépendance de son caractère.

Les Mémoires de M. le curé Paquin sont de riches matériaux pour l'Histoire du Canada. M. Paquin ne veut pas, comme l'avare, jouir seul de ce précieux trésor. Il veut fournir à la jeune génération qui languit dans le repos aujourd'hui l'avenir de la nationalité canadienne, les moyens faciles de suivre les travaux de leurs pères, de s'éclairer pour remplir leur mission de l'exemple du passé; puis enfin de saisir la plume de l'historien, pour classer les faits accomplis. Récompenser, blâmer les corps politiques, les citoyens pour la part qu'ils ont pu y prendre.

M. le curé Paquin a fouillé partout: Archives Ecclésiastiques, Bibliothèques particulières des Séminaires, des Evêchés, des Cures, des Communautés Religieuses, Archives des Greffes de nos Cours, etc., il a tout mis à contribution, et pour cela il n'a épargné ni soins, ni dépenses. Dans ses Mémoires, pas un fait qui ne soit vrai, pas un événement qui n'ait été constaté d'une manière authentique. Ce laborieux et infatigable ecclésiastique a cru devoir joindre à ces Mémoires une riche galerie biographique qui contiendra tous les noms des citoyens qui se sont distingués par des services rendus au Pays, à quelque titre que ce soit.

Tableau des Membres du Clergé, avec des notes sur chacun d'eux. Idem. des Membres des Communautés Religieuses, Pères Jésuites, Récollets et autres, etc.

Tableau des Fondatrices des Communautés Religieuses de Femmes, Ursulines, Congréganistes, etc. Supérieures, Membres de l'Administration, etc. Tableau des principales familles, dont les noms sont liés à l'histoire du pays. Généalogie, etc. Notice sur MM. les Artistes, les Peintres, les Hommes de Lettres, les Mécaniciens, les Négociants, etc.

Notices sur toutes nos Eglises, époques de leurs fondations, comprenant le détail de tout ce que ces établissements renferment de précieux, comme Tableaux, Sculptures, etc.

Nous ne pourrions pas plus loin cette récapitulation, ce qui pourrait être fastidieux.

En résumé, nous dirons en un mot, que les Mémoires de M. Paquin sont une riche mosaïque où chacun peut puiser à son gré, et trouver des faits qui sont de nature à l'intéresser soit comme homme public, soit comme simple particulier, à quelque classe de la société qu'il appartienne.

MM. FABRE & Cie., Rue St. Vincent; CHAPELEAU & LAMOTHE, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire; J. B. ROLLAND, Rue St. Vincent; et l'Imprimeur LOUIS PERRAUD, sont chargés de recevoir la souscription, tant pour la Ville que pour la Campagne.—L'on souscrit aussi au Bureau des MÉLANGES.

L'ouvrage se composera de trois beaux volumes in-8vo. sur caractères neufs et papier superfine. Il paraîtra par livraison d'un volume tous les trois mois, si la liste des abonnés assez forte pour assurer les frais de l'impression. Chaque volume coûtera 5s. broché, ou 6s. 6d. cartonné, payable lors de la livraison.

Avis.—TOUTES personnes ayant à leur soin ou possession aucuns ARGENTS, MARCHANDISES, BIENS-MEUBLES, ou EFFETS qui auraient été appartenus à des Émigrés maintenant MORTS, ou appartenant maintenant à des ÉMIGRÉS MALADES, sont par les présentes requises de les livrer sans délai au Soussigné, qui a dûment été autorisé par SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL, en date du 25 octobre courant, à recevoir ces Argent, Marchandises, Biens-Meubles et Effets.

JOS. CARY,
DÉP. INSPECTEUR GÉNÉL.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE
J. B. ROLLAND,
24, RUE ST. VINCENT,
MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des
PRIX TRES-REDUITS.
Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant que d'acheter ailleurs.
J. Bte. ROLLAND.
Montréal, 5 novembre 1847.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA
CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:
Monseigneur l'Évêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

- | | |
|----------------------------|-----------------|
| W. Workman, Président, | Francis Hincks, |
| A. Larocque, V. Président, | H. Mulholland, |
| John E. Mills, | L. H. Holton, |
| Jacob DeWitt, | John Tully, |
| Joseph Bourret, | Damase Masson, |
| P. Beaubien, | Joseph Grenier, |
| L. T. Drummond, | Nelson Davis. |
| H. Judah, | |

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ

ET DU DISTRICT.

EXTRAIT

1er. avril 1847.

BALANCE due ce jour aux Dépositants, tel que montré par l'état,

Montant déposé du 1er. avril à ce jour,	£1477 18 6
Montant retiré,	2140 13 6
	20067 5 0
Balance due ce jour aux dépositants,	£1941 8 9

Par ordre du Bureau,

JOHN COLLINS,

Caissier,

Bureau de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District, No. 46, Grance rue St. Jacques.

College joliette.

C'EST BEL ETABLISSEMENT, fondé à l'Industrie par la libéralité de l'Honorable B. JOLIETTE, est maintenant placé sous la direction des Clercs de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit:

- 1ÈRE ANNÉE. Éléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise. Arithmétique. Histoire Sainte et Cours religieux. Histoire ancienne (en anglais).
- 2ÈME ANNÉE. Syntaxe des deux langues. Histoire du Canada. Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et dessin linéaire.
- 3ÈME ANNÉE. Les principes de la Littérature. (Belles-Lettres.) Rhétorique. Étude de la Constitution du pays. Histoire de France par la méthode analytique. Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes. Composition et discours en Anglais et en Français.
- 4ÈME ANNÉE. Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc. Astronomie. Compositions Anglaises et Françaises.
- 5ÈME ANNÉE. Logique, Métaphysique, Morale. Architecture et économie politique. Compositions et discours dans les deux langues.

Les Élèves qui, ayant suivi ce cours, désireraient étudier le latin, trouveront, dans le même établissement, des professeurs qui en donneront des leçons à la suite du présent Cours. La musique et le dessin seront enseignés régulièrement chaque année, à tous ceux qui, ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports; et un compte exact sera donné du profit qu'ils auront fait de la lecture; des prix seront donnés aux meilleurs narrateurs. Des examens publics auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solennelle des prix précèdera les vacances.

CONDITIONS:

Enseignement et logement £3 par an, payables d'avance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Établissement.
REV. ANT. THIBAUDIER, Directeur.
REV. F. L. LAHAYE, Sous-Directeur.
M. E. CHAMPAGNEUR, M. N.
M. A. FAYARD, Catéch. istrof.
M. L. CHRETIEN, }
M. W. SHEPHERD, Cat. Mineur.

20 sept. 1847.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

VIS-À-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL
CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE
AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

En annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'Encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'Acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en IMITATIONS mettent en état les plus habiles connaisseurs. Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et

TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASABLES TOUT FAITES.

AUSI—

CROIX DE CHASABLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs.

“ DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or.

“ “ “ “ en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants.

“ Damas brochés en or et couleurs.

“ “ “ (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques et-dessus sont toutes appareillées de dessins et ornent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.

Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ETTOFFES A ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)

Moire d'or à reflets riches et brillants.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'ÉGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Ciboirs Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas copie de Ornaments d'Église dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-York.

CHAPELEAU & LAMOTHE,
Vis-à-vis le Séminaire.

MANUEL DE TEMPERANCE,

PAR LE R. P. CHINIQUY.
RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES.

Se vend chez MM. FABRE & Cie.
“ “ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE.
“ “ A L'ÉVÊCHE.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

CONDITIONS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

LES MÉLANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.
Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.
LES MÉLANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Mélanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.
Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Mélanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion,	£0 2 6
Chaque insertion subséquente,	0 0 7 1/2
Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion,	0 3 4
Chaque insertion subséquente,	0 0 10
Au-dessus de dix lignes, [1ère. insertion] chaque ligne,	0 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne,	0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.
Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX.
Montréal, MM. FABRE & Cie., Libraires
Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P.
Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. Vic.
St. Anne, M. F. PILOTE, Ptre. Direct.

Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPELEAU,
PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.